

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC LES ALPINES sur la commune principale de l'AIOT LA GARSAUDIÈRE 79250 NUEIL LES AUBIERS.

La référence de votre dossier est A-3-81YYUQ3EY et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/09/2023 à 10h54 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **42958587000026**

Raison sociale **GAEC LES ALPINES**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

7 route de Combrand

LES ALPINES

79250 NUEIL LES AUBIERS

Signataire

Qualité : **Cogérant du GAEC LES ALPINES**

Référent

Fonction : **Cogérant du GAEC LES ALPINES**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC LES ALPINES**

Description des activités :

Exploitation avec 3 sites d'élevage : - LES ALPINES - NUEIL LES AUBIERS = 700 chèvres - LA GARSAUDIÈRE - NUEIL LES AUBIERS = 35 vaches allaitantes naisseur et 5000 canes futures reproductrices - LES FOURNET - MAULEON = 4 poulaillers label + 70 vaches allaitantes naisseur

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

LA GARSAUDIÈRE

79250 NUEIL LES AUBIERS

X : 423342

Y : 6654904

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **79700 MAULEON**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m

- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
					17600 poluets +

2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 22600 Animaux-Eq	D	5000 canes futures repro
2101	2101-3	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 105 u	D	
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 12300 m3	DC	existant 8100 m3 + projet 4200 m3

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :
fumiers de volailles, bovins et chèvres

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
079159683	GAEC LES ALPINES	30 ilots
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 282		
Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) 12126		
A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) 12126		
A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) 0		
B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) 12126		
B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) 0		
Capacité de stockage des matières épandues (en mois) 2		

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

ficelles, filets et bâches recyclées par distributeur (CAVAC)

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Étang à proximité du site du projet (GARSAUDIERE)**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :
téléphone portable, extincteurs sur les sites de bâtiments

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
GAEC LES ALPINES	31/01/2019	DDCSPP

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)